

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 6 juillet 2020, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. Alexis Beaupré par vidéoconférence
M. Éric De Courval
M. François Therrien

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-07-77

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Éric De Courval d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2020-07-78

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Éric De Courval, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

2020-07-79

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020

Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Benoit Lussier d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020 tel que déposé et présenté. *Adopté*

- M. Marc-André Gosselin fait un résumé des travaux qui sont en cours dans le rang 10 (partie nord-est appelée petit 10). Il indique qu'il avait été demandé de paver une partie des accotements et que cela n'a pas été possible compte tenu de la largeur inégale du chemin. Il est à vérifier aussi une problématique qui semble y avoir dans une courbe. Le pavage semble être décalé par rapport au centre de la route. Les travaux sont aussi en cours dans l'autre partie du Rang 10, soit le changement de deux ponceaux.

2020-07-80

Domages causés à la chaussée et aux accotements suite à l'enfouissement de la fibre optique par Sogetel

CONSIDÉRANT que M. Gosselin nous informe que d'importants dommages ont été causés lors de l'enfouissement de la fibre optique;

- Soulèvement et effritement du pavage lorsque travaux trop près du bord du pavage.
- Accotements endommagés car aucun compactage n'a été fait après l'enfouissement.
- Éboulement dans les fossés lorsque trop près du bord du fossé.

CONSIDÉRANT que la compagnie responsable de l'enfouissement est Sogetel;

CONSIDÉRANT que la municipalité a permis l'enfouissement de la fibre à la condition que les infrastructures municipales ne soient pas endommagées.

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Benoit Lussier et adopté à l'unanimité que si Sogetel ne corrige pas les dommages à notre satisfaction, la municipalité fera effectuer elle-même les travaux et enverra la facture à Sogetel. *Adopté*

2020-07-81

Adoption du règlement 186-2020 modifiant le règlement 179-2020

Il est proposé par M. Éric De Courval et appuyé par M. Jérôme Dionne d'adopter le règlement de 186-2020 tel que présenté. *Adopté*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION
MRC de NICOLET-YAMASKA

186-2020

RÈGLEMENT NUMÉRO 186-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 179-2020

ATTENDU la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020 ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction tient à venir en aide aux citoyens touchés ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval et appuyé M. Jérôme Dionne ce qui suit :

Article 1

Les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 179-2020, article 5 sont suspendus et sont fixés à « 0 % » jusqu'au 1^{er} août 2020. Ceci est applicable aux comptes à jour et non pour ceux déjà en souffrance.

Article 2 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi, soit le jour de sa publication et est retro actif à partir du 23 mars 2020, date du premier versement de taxes.

Donné à Aston-Jonction, ce 6^e jour de juillet deux mille vingt.

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Avis de motion : 1^{er} juin 2020.

Adoption : 6 juillet 2020.

Affiché le 13 juillet 2020.

En vigueur le 13 juillet 2020.

Ratification des comptes payés en juin 2020

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Visa	Google (69,48 \$) Ebox (46,07 \$) Cache-fil et prise double (49,11 \$) Void.ms (25,01 «\$) Engrais fleurs (11,43 \$)	202,10 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité chalet du 21-04 au 16-06	151,80 \$
AD	Hydro-Québec	Élec. garage du 21-04 au 16-06	49,36 \$
AD	Hydro-Québec	Élec. bureau du 21-04 au 16-06	185,61 \$
AD	Hydro-Québec	Luminières pour mai	369,86 \$
AD	Cogeco	Internet juin 2020	76,98 \$

COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2020

CH	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
6320	ADMQ	Formation en ligne (9 webinaires)	431,16 \$
6321	Buropro	Papeterie	109,85 \$
6322	Canadien National	Entretien passage à niveau mai	326,50 \$
6323	Cs La Riveraine	Installation du point d'accès sans fil à la bibliothèque	551,67 \$
6324	Fonds de l'information du territoire	2 Mutations	10,00 \$
6325	FQM	Honoraires Rang 10 (4 053,11 \$) Honoraires Lemire & De Courval (629,70 \$)	4 682,81 \$
6326	Gaétane Trudel	Achats pour le jardin communautaire	183,17 \$
6327	Grengo	Location photocopieur	115,26 \$

6328	Infotech	Atelier de formation en ligne	281,69 \$
6329	Jacques Bergeron	Réparation des lumières du clocher	126,63 \$
6330	Lemteck	Réparation luminaire #35	284,07 \$
6331	Martine Lebeau	Carte pour essence tracteur (100,00 \$) Sal. du 31-05 au 13-06 (1 213,80 \$) Sal du 14-06 au 27-06 (1 213,80 \$) Essence pour tracteur (38,00 \$)	2 565,60 \$
6332	MRC Nicolet-Yamaska	Quote-part versement 3/3	10 491,61 \$
6333	Petite caisse	Achats payés au comptant	103,10 \$
6334	Plomberie Duplessis	Déboucher toilette au dépanneur et enlever tige de métal dans le chauffe-eau	284,56 \$
6335	RDL Lamontagne	Vérification comptable audit (5 932,71 \$) Consolidation (1 437,19 \$)	7 369,90 \$
6336	RIGIDBNY	Collecte de juillet	2 244,38 \$
6337	RISI de Bulstrode	Quote-part Vers ¾	14 327,75 \$
6338	SC Poste	Envoi (3,25 \$) recommandé (11,20 \$) recommandé (12,70 \$)	27,55 \$
6339	WSP	Facture finale plan et devis ponceau du 10 ^e Rang	689,85 \$
6340	Yvan Bergeron	Tonte de pelouse du 1 ^{er} juin au 4 juillet (5 sem)	1 600,00 \$
6341	MRC Nicolet-Yamaska	Inspection et lingettes	111,78 \$

2020-07-82

Ratification des comptes payés en juin 2020 et autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de juillet 2020

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction ratifie les comptes payés en juin 2020 et autorise le paiement des comptes du mois de juillet 2020, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière, y compris un montant de 657 203,66 \$ payable à Construction pavage Portneuf, conditionnel au règlement de la problématique. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- M. François Therrien nous informe que tout se déroule bien au camp de jour où il y a 14 enfants d'inscrits. Les monitrices ont reçu une formation spécifique à la COVID-19.
- Du côté de la RIGIDBNY, pour aider dans le dossier des conteneurs entre autres, trois maires, dont Marc-André Gosselin, siégeront sur un comité avec des maires de la MRC de Bécancour pour créer un PGMR (programme de gestion des matières résiduelles) commun. Il en résultera une direction commune que la RIGIDBNY pourra suivre. Le retour de nos conteneurs sera demandé lors de la prochaine réunion de la RIGIDBNY à laquelle Mme Gaétane Trudel assistera.
- Pour ce qui est de la RISI, il y aura une réunion la semaine prochaine. Le gros feu de forêts que l'on a pu apercevoir était entièrement sur le territoire de Sainte-Eulalie. Grâce aux pompiers au sol et à la SOPFEU, le feu a pu être circonscrit avant d'atteindre Aston-Jonction.
- La bibliothèque ouvre samedi prochain. Cependant les gens devront réserver leurs livres à l'avance et attendre l'appel des responsables de la bibliothèque avant d'aller les chercher.
- M. Éric De Courval était heureux d'annoncer que le comité de développement économique d'Aston-Jonction qui s'est réuni un peu plus tôt, a accepté le projet présenté par Mme Sabrina Savard et M. Vincent Garneau. Ils recevront donc un terrain à titre gratuit. Tout le conseil municipal s'est dit heureux d'accueillir une nouvelle famille à Aston-Jonction. Pour ce qui est du dossier du dépanneur d'Aston M. De Courval a dévoilé les résultats du sondage proposé à toute la population. Les gens pouvaient le remplir papier à partir du journal Jonction ou le

remplir par internet sur le site web de la municipalité. Il a reçu 88 réponses au total. Les résultats étaient éloquentes, les gens tiennent beaucoup à ce service, que ce soit le dépanneur ou le p'tit café. Maintenant que la population est mise au fait que de l'argent des taxes municipales est nécessaires pour soutenir ce service, le CA du dépanneur se réunira très bientôt pour étudier toutes les suggestions très intéressantes reçues via le sondage pour rendre ce service plus efficient. M. De Courval a tenu à remercier la population de sa participation.

PÉRIODE DE QUESTION

Lors de la période de question, un citoyen a demandé si les lumières du clocher de l'église avaient été réparées. Elles ont effectivement été réparées par M. Jacques Bergeron.

- Une demande avait été faite au bureau municipal pour la réparation d'un Men Hole derrière un terrain de la rue principale. M. Georges Boudreault ira effectuer la réparation pour éviter qu'un tuyau soit bouché.

2020-07-83

Demande de renouvellement des droits de passage du club de Quad Les Baroudeurs

Il est proposé par M. Benoit Lussier et appuyé par M. Éric De Courval d'accepter de renouveler les droits de passage aux endroits suivants :

- De la route de la voie ferrée jusqu'à l'intersection du rang 10 sur une longueur de 0,6 km
 - Vers l'ouest jusqu'au numéro civique 2265 sur une longueur de 1,03 km
 - Le rang 3 sur 1 km
 - Rue Vigneault
- Il est mentionné qu'il serait nécessaire de faire du ménage au garage municipal. Beaucoup de choses y sont entreposées.
- Une entente pour le transport de l'eau en cas d'incendie devrait être rédigée sous peu. Ceci pour éviter des mauvaises surprises.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2020-07-80 et 2020-07-82 inscrite au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2020-07-84

Clôture de la séance

M. Éric De Courval propose la levée de la séance vingt et une heures quarante-cinq minutes (21 h 45).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière